



## INTRODUCTION

Durant leur Neuvième Réunion ordinaire tenue à Barcelone du 5 au 8 juin 1995 et la Réunion extraordinaire tenue à Montpellier du 1er au 4 juillet 1996, les Parties contractantes à la Convention de Barcelone ont approuvé une liste d'organisations non gouvernementales (ONG) en tant que partenaires du PAM. Une série de directives visant à améliorer et à renforcer la coopération entre le PAM et les ONG a aussi été approuvée. Conformément à ces directives et afin de faciliter la coopération entre le PAM et les ONG, l'Unité de coordination pour la Méditerranée a établi le Répertoire des organisations non gouvernementales partenaires du PAM.

Ce Répertoire énumère les 62 partenaires ONG du PAM, leurs points focaux et autres renseignements pertinents et il est divisé en deux parties:

- A. Liste des organisations non gouvernementales partenaires du PAM dans le domaine de l'environnement et du développement ayant le droit, en principe, de participer en qualité d'observateur aux réunions du PAM;
- B. Liste des organisations non gouvernementales plus thématiques qui peuvent être associées aux réunions générales du PAM ou à ses activités spécialisées selon le cas.

Dans le Répertoire, le nom de l'organisation non gouvernementale est indiqué en anglais et/ou français ainsi que dans sa langue originale, lorsque celle-ci a été fournie, sous forme transcrite s'il y a lieu. Il est suivi par le nom, le titre, l'adresse et des renseignements de communication du point focal de l'ONG. Suit un court paragraphe décrivant le but et les objectifs de l'ONG. Les ONG dont le nom est suivi d'un astérisque sont celles pour lesquelles on ne possède pas encore tous les renseignements.

L'annexe I contient les décisions des Parties contractantes adoptées à Barcelone en juin 1995 et celles de la Réunion extraordinaire des Parties contractantes de juillet 1996 touchant la coopération PAM/ONG et des critères de sélection suivis par la liste de tous les partenaires PAM/ONG.

L'annexe II contient la liste de toutes les ONG candidates au 20 octobre 1997.

**A. Liste des organisations non gouvernementales partenaires du PAM dans le domaine de l'environnement et du développement ayant droit, en principe, à participer aux réunions du PAM en qualité d'observateurs**

**Arab Office for Youth and Environment (AOYE)**

**Statut:** Partenaire du PAM

**Point focal:** M. Edmad ADLY, Secrétaire général

Maglies El-Shaab  
P.O. Box 2  
Le Caire  
EGYPTE

**Téléphone:** (20) 2 363 8534

**Fax:** (20) 2 363 8534

**But et objectifs:** Le Bureau arabe pour la jeunesse et l'environnement (AOYE) a été créé en décembre 1978 dans le but de promouvoir la conscience environnementale en Egypte et dans le monde arabe. L'AOYE se préoccupe particulièrement de l'éducation et de la formation des jeunes en matière d'environnement en Egypte ainsi que de l'échange d'informations, de données d'expérience et d'idées avec des groupes analogues dans diverses parties du monde.

**Association of Chambers of Commerce and Industry of the Mediterranean (ASCAME)**  
**Association des chambres de commerce et d'industrie de la Méditerranée**

**Statut:** Partenaire du PAM

**Point focal:** Mme Joan A. BORES, Présidente de la Commission pour l'environnement de l'ASCAME

Chambre de commerce de Barcelone  
Avenida Diagonal 452-454  
Barcelone 08006  
ESPAGNE

**Téléphone:** (34) 3 4169300

**Fax:** (34) 3 4169301

**But et objectifs:** L'ASCAME a été créée en octobre 1982 à l'initiative de la Chambre de commerce de Barcelone et de 35 entités du nord et du sud de la Méditerranée. L'ASCAME compte maintenant 123 chambres de commerce et entités associées appartenant à 20 pays de la Méditerranée. L'objet essentiel de l'ASCAME est de maintenir un contact permanent parmi ses membres afin de coopérer, d'entreprendre et de promouvoir diverses études et actions communes visant au développement économique, aux échanges et à la coopération dans la région méditerranéenne. Les principales activités sont les suivantes: transports et communications, tourisme, environnement et qualité de la vie et cours de formation ainsi que toutes les questions qui pourraient améliorer le développement équilibré des pays de la Méditerranée.

**European Environmental Bureau (EEB)**  
**Bureau européen de l'environnement (BEE)**

**Statut:** Partenaire du PAM

**Point focal:** M. Raimond VAN ERMEN, Secrétaire

26, rue de la Victoire  
Bruxelles B-1060  
BELGIQUE

**Téléphone:** (32) 2 5390037

**Fax:** (32) 2 5390921

**But et objectifs:** Le BEE, créé en 1974 par les principales ONG des neuf pays membres qui constituaient alors la CEE, est aujourd'hui une fédération regroupant plus de 140 grandes ONG s'occupant de la Communauté européenne. Il comprend également des ONG ne faisant pas partie de la Communauté et des pays méditerranéens qui, en tant que "membres correspondants", jouissent de tous les droits des membres à l'exception du droit de vote. Le Comité méditerranéen du BEE vise à protéger la zone méditerranéenne. En d'autres termes, il s'agit de prévenir toute détérioration ultérieure des écosystèmes méditerranéens, des habitats et des espèces en danger et de protéger des sites historiques ainsi que l'héritage culturel méditerranéen.

**European Fertilizer Manufacturers Association (EFMA)**

**Statut:** Partenaire du PAM

**Point focal:** Mme Ingrid STEEN, Chargée de la gestion des problèmes, Agriculture et environnement

4, Avenue E. Van Niewenhuyse-BTE7  
Bruxelles 1160  
BELGIQUE

**But et objectifs:** L'Association européenne des fabricants d'engrais (EFMA) représente les principaux producteurs d'engrais minéraux de l'Europe occidentale. Elle se préoccupe d'étudier et de tenter de résoudre les problèmes liés à la production, à l'utilisation et à l'application d'engrais qui peuvent avoir une incidence sur la santé et la sécurité de l'environnement et d'améliorer les produits à cet égard. L'Association coopère également avec les organisations supra-nationales, sert de porte-parole aux fabricants européens d'engrais pour les questions d'intérêt général et transmet les avis de l'Association aux organismes internationaux tels que l'OCDE, l'ONU, le Conseil de l'Europe et l'Union européenne.

**Foundation for International Studies (FIS)**  
***Fondation pour les études internationales***

**Statut:** Partenaire du PAM

**Point focal:** Directeur général

Saint Paul Street  
La Valette VLT 07  
MALTE

**Téléphone:** (356) 233218 - 234121

**Fax:** (356) 230551

**But et objectifs:** Créée en 1986, la Fondation pour les études internationales a pour principaux objectifs la promotion de la recherche et de la formation en matière d'études internationales, notamment en ce qui concerne la région méditerranéenne, l'environnement et les questions de la mer ainsi que la coopération avec les organismes nationaux et internationaux et les individus qui se préoccupent des activités susmentionnées.

**Friends of the Earth International (FOEI)**  
***Coordination européenne des Amis de la Terre***

**Statut:** Partenaire du PAM

**Point focal:** Mme Patricia JIMENEZ, Coordinatrice des campagnes européennes

29, rue Blanche  
Bruxelles 1050  
BELGIQUE

**Téléphone:** (32) 2 5377228

**Fax:** (32) 2 5375599

**But et objectifs:** La Coordination européenne des Amis de la Terre est un réseau de 25 groupes des Amis de la Terre dans le monde entier. Ces organisations agissent en tant que groupes de pression dans leurs propres pays et représentent les préoccupations des citoyens ordinaires concernant la pollution et l'épuisement des ressources de la terre.

## **Greenpeace International**

**Statut:** Partenaire du PAM

**Point focal:** M. Paul HOHNEN, Directeur

176 Keizersgracht  
DW Amsterdam 1016  
PAYS-BAS

**Téléphone:** (31) 20 523 6222

**Fax:** (31) 20 523 6200

**But et objectifs:** Greenpeace est une organisation internationale indépendante et non politique qui se consacre à la protection de l'environnement par des moyens pacifiques. Greenpeace considère que la Méditerranée est une région touchée par divers facteurs qui, soit individuellement soit collectivement, violent le droit de l'environnement et mettent à mal la nature. Cette organisation mène une campagne en défense de la mer Méditerranée depuis 1986. Le projet méditerranéen tient compte des préoccupations écologiques mondiales dans ses priorités régionales.

## **International Centre for Coastal and Ocean Policy Studies (ICCOPS)**

**Statut:**

**Point focal:** M. Adalberto VALLEGA, Coordonnateur scientifique

Université de Gênes  
Département Polis, Stradone di S. Agostino, 37  
Genova 16123  
ITALIE

**Fax:** (39) 10 2095840

(39) 10 2095840

**Adresse électronique:** [iccops@polis.unige.it](mailto:iccops@polis.unige.it)

**But et objectifs:** L'ICCOPS a été fondé dans le but de servir de point de référence pour les groupes d'experts s'occupant des problèmes côtiers et maritimes. Il mène des projets de recherche sur tous les aspects de la gestion intégrée des côtes et des océans, encourage la constitution de réseaux internationaux avec des institutions travaillant dans le même domaine et patronne des réunions visant à discuter des pratiques actuelles et des tendances futures dans le domaine de la gestion de la mer.

**International Centre for Coastal Resources Research (CIIRC)**  
***Centre Internacional d'Investigació dels Recursos Costaners***

**Statut:** Partenaire du PAM

**Point focal:** M. Javier PINEDA BLANC, Directeur

Gran Capità, s/n,  
Campus Nord-UPC, Module D-1  
Barcelone 08034  
ESPAGNE

**Téléphone:** (34) 93 280 6400

**Fax:** (34) 93 280 6019

**Adresse électronique:** ciirc@etseccpb.upc.es

**But et objectifs:** Le CIIRC est un centre de coordination de la recherche appliquée interdisciplinaire en matière de ressources côtières. Avec l'appui du PNUE, il a été créé par la Generalitat de Catalogne, l'Université Politècnica de Catalogne et la Fédération internationale des instituts pour les études avancées. Le Centre lance et coordonne des études, des programmes de formation et des réunions internationales qui rassemblent des ingénieurs et autres experts en sciences appliquées dans les domaines de l'océanographie côtière, des incidences écologiques côtières et de la gestion des ressources côtières.

**International Juridical Organization for Environment and Development (IJO)**  
***Organisation juridique internationale pour l'environnement et le développement***

**Statut:** Partenaire du PAM

**Point focal:** M. Mario GUTTIERES, Président

3, Via Barberini  
00187 Rome  
ITALIE

**Téléphone:** (39) 6 474 2117

**Fax:** (39) 6 474 5779

**But et objectifs:** L'OJI, centre d'études juridiques internationales fondé en 1964, s'est vu accorder le statut consultatif auprès du Conseil économique et social de l'Organisation des Nations Unies et sert de consultant auprès du PNUE. Son objectif est de rassembler des juristes représentant tous les principaux systèmes juridiques du monde, des experts en sciences politiques et sociales ainsi que des économistes dans le but, entre autres, de promouvoir l'étude de divers aspects juridiques d'importants problèmes transnationaux tels que la protection de l'environnement, le développement durable et les droits de l'homme.

### **International Marine Mammal Association (IMMA)**

**Statut:** Partenaire du PAM

**Point focal:** M. D.M. LAVIGNE, Directeur exécutif

3, Paisley Street  
P.O. Box 515  
Guelph, Ontario N1H6K9  
CANADA

**Téléphone:** (519) 767 1948

**Fax:** (519) 767 0284

**But et objectifs:** L'IMMA conduit des recherches scientifiques concernant divers mammifères marins dans le but de promouvoir les intérêts et le bien-être des mammifères marins dans leur environnement naturel et de prévenir et décourager leur exploitation abusive. Ses objectifs comprennent la promotion et la création de parcs nationaux pour les mammifères marins dans certains sites appropriés, la stimulation de la prise de conscience publique pour ces animaux et l'éducation du public en ce qui concerne la nature des interactions entre les mammifères marins et la pêche chaque fois que le problème se pose. La participation de l'IMMA à l'action dans la région méditerranéenne a été axée sur la conservation et la protection de l'espèce méditerranéenne menacée, le phoque moine, *Monachus monachus*.

### **International Ocean Institute (IOI)**

***Institut international de l'océan***

**Statut:** Partenaire du PAM

**Point focal:** M. Layachi YAKER

B.P. 3  
Gzira G R 01  
MALTE

**Téléphone:** (356) 346528

(356) 346529

**Fax:** (356) 346502

**But et objectifs:** L'Institut international de l'océan vise à promouvoir l'éducation, la formation et la recherche en matière d'utilisation pacifique de l'espace océanique ainsi que la gestion et la régulation de ses ressources. Il s'attache à la protection et à la conservation de l'environnement marin.

**International Petroleum Industry Environmental Conservation Association (IPIECA)**  
**Association internationale de l'industrie pétrolière pour la conservation de l'environnement**

**Statut:** Partenaire du PAM

**Point focal:**

87-93 Westbourne Grove  
Monmouth House, 2nd floor  
Londres W2 4UL  
ROYAUME-UNI

**Téléphone:** (44) 171 221 2026

**Fax:** (44) 171 229 4948

**But et objectifs:** L'intérêt de l'Association internationale de l'industrie pétrolière pour la conservation de l'environnement se concentre sur les questions écologiques affectant l'industrie pétrolière qu'elle représente et qui ont des incidences internationales. Son principal objet est de représenter les vues de ses membres auprès du PNUE et d'autres organismes des Nations Unies et organisations internationales s'occupant de problèmes d'environnement et de coordonner les interventions ou initiatives environnementales qui touchent l'ensemble de l'industrie pétrolière.

**MEDCITIES Network**  
**Med Cités**

**Statut:** Partenaire du PAM

**Point focal:** M. Joan Parpal MARFA, Directeur de la planification

c/62, Núm. 16/18 - Sector A, Zona Franca  
Barcelone 08040  
ESPAGNE

**Téléphone:** (34) 3 223 5151

(34) 3 223 4169

**Fax:** (34) 3 223 4790

**But et objectifs:** Le réseau Med Cités a été créé il y a trois ans pour s'occuper des problèmes de l'environnement urbain. Il s'agit là d'une question qui préoccupe le monde entier, la région méditerranéenne ne faisant pas exception à la règle. Même si jusqu'à ce jour les actions entreprises par le réseau méditerranéen demeurent modestes, il faut souligner que cette entreprise vise à rassembler 18 villes côtières autour d'un problème de la plus grande importance, la protection de l'environnement.

**Mediterranean Information Office for Environment, Culture and Sustainable Development (MIO/ECSDE)**

**Statut:** Partenaire du PAM

**Point focal:** Professeur Michael J. SCOULLOS, Président

28, Tripodon Street  
Athènes 10058  
GRECE

**Téléphone:** (30) 1 7284448  
(30) 1 7284271  
(30) 1 7284269  
**Fax:** (30) 1 7284274  
(30) 1 3225240

**But et objectifs:** Le Bureau méditerranéen d'information pour l'environnement, la culture et le développement durable (MIO/ECSDE) est une société indépendante à but non lucratif qui entretient des liens étroits avec ses fondateurs, le Bureau européen de l'environnement (BEE) et l'Elliniki Etaira qui lui apportent leur soutien. Ses objectifs sont de promouvoir la coopération entre ONG méditerranéennes dans les domaines de l'environnement et du développement durable et de soutenir et de faciliter la création et le fonctionnement des ONG s'occupant de culture et de développement. MIO/ECSDE s'attache également à élaborer et à soutenir des programmes, projets et études qui encouragent la diffusion de l'information en matière d'environnement, de culture et de développement durable.

**World Wide Fund for Nature International (WWF)**  
**Fonds mondial pour la nature (WWF)**

**Statut:** Partenaire du PAM

**Point focal:** M. Paolo GUGLIELMI, Coordonnateur du Programme pour la Méditerranée

c/o WWF Italie  
57, Via Garigliano  
00198 Rome  
ITALIE

**Téléphone:** (39) 6 844 97359  
**Fax:** (39) 6 841 3866  
**Adresse électronique:** mc2248@mclink.it

**But et objectifs:** L'objectif du WWF est de protéger la nature et les processus écologiques en préservant la diversité des espèces génétiques et de l'écosystème; en assurant une utilisation durable des ressources renouvelables maintenant et à long terme et en encourageant les mesures destinées à réduire la pollution ainsi que les gaspillages lors de l'exploitation et de la consommation. Le WWF s'efforce de donner à son programme une base scientifique solide en associant des scientifiques à ses organes directeurs, à ses comités consultatifs et à son personnel et en collaborant étroitement avec de nombreux organismes s'occupant de conservation, notamment l'Alliance mondiale pour la nature (IUCN).

**B. Liste des organisations non gouvernementales plus thématiques qui peuvent être associées aux réunions générales du PAM ou à ses activités spécialisées, selon le cas**

**Advisory Committee on Pollution of the Sea (ACOPS)**

**Statut:** Partenaire du PAM

**Point focal:** M. Viktor SEBEK, Directeur exécutif

11, Darmouth Street  
Londres SW1H 9BN  
ROYAUME-UNI

**Téléphone:** (44) 71 1 7993033

**Fax:** (44) 71 1 7992933

**Adresse électronique:** 101651.3601@compuserve.com

**But et objectifs:** L'ACOPS vise à promouvoir la lutte contre la pollution marine dans le monde entier et à assurer une indemnisation adéquate des victimes de cette pollution. Il mène des recherches sur les causes et les effets de la pollution marine et sur les mesures, tant pratiques que juridiques, prises pour lutter contre cette pollution. En outre, il s'efforce de promouvoir l'éducation du public en ce qui concerne l'impact des activités humaines sur les ressources naturelles de la mer.

**Amigos del Mediterráneo**

**Statut:** Partenaire du PAM

**Point focal:** M. Humberto DA CRUZ, Président

c/Juan Pradillo 26, 1  
Madrid 28039  
ESPAGNE

**But et objectifs:** Créée en 1990, Amigos del Mediterráneo est une association internationale relevant du droit espagnol. Ses membres sont des particuliers provenant de pays méditerranéens et ses membres associés des ONG, des municipalités et des entreprises commerciales et industrielles. Elle fait oeuvre de sensibilisation aux problèmes écologiques par une éducation sur la protection de l'environnement côtier et marin, la promotion du tourisme écologique et l'aide aux autorités locales.

### **Association de jeunes pour la protection de l'environnement**

**Statut:** Partenaire du PAM

**Point focal:** M. Mohamed LELLOUHI, Secrétaire général

Maison de jeunes Aïssat-Idir  
B.P. 35  
El Harrach 16200  
ALGÉRIE

**But et objectifs:** La priorité de l'Association est de souligner les problèmes écologiques de l'Algérie en mettant l'accent sur l'épuisement des ressources naturelles du pays.

### **Association for the Protection of Nature and the Environment of Kairouan (APNEK)** *Association pour la protection de la nature et de l'environnement de Kairouan*

**Statut:** Partenaire du PAM

**Point focal:** M. Youssef NOURI, Président

Lycée Abou Sofiène, Ksar Said II  
Tunis 2041  
TUNISIE

**Téléphone:** (216) 1 515307

**Fax:** (216) 1 508361

**But et objectifs:** Les objectifs de l'APNEK sont la sensibilisation aux problèmes écologiques et une bonne conduite environnementale, les femmes devant être étroitement associées au développement durable.

**Birdlife International (SEO/Birdlife Spain)**  
***Spanish Ornithological Society/Birdlife Spain***

**Statut:** Partenaire du PAM

**Point focal:** M. Juan C. CRIADO

63-1 Ctra. de Humera  
Pozuelo de Alarcon (Madrid) E-28224  
ESPAGNE

**Téléphone:** (91) 351 1045

**Fax:** (91) 351 1386

**Adresse électronique:** seo@quercus.es

**But et objectifs:** Birdlife International s'efforce de protéger toutes les espèces avicoles de la terre et leurs habitats et, ce faisant, de contribuer à la diversité biologique de la planète et à la durabilité de l'utilisation par l'homme des ressources naturelles.

**Centre d'études internationales du Maghreb (CETIMA)**  
***Maghreb Center for International Studies***

**Statut:** Partenaire du PAM

**Point focal:** M. Mohieddine HADHRI, Directeur

9, rue de Jérusalem  
Tunis-Belvédère 1002  
TUNISIE

**Téléphone:** (216) 1 788 378

(216) 1 789 440

**Fax:** (216) 1 789 440

**But et objectifs:** Fondé en 1987 à Tunis, le Centre d'études internationales du Maghreb est un organisme indépendant à but non lucratif qui a petit à petit élargi ses activités et ses intérêts scientifiques pour couvrir la région de la Méditerranée. Forum euroméditerranéen pour la coopération et le développement, le CETIMA finance des projets de recherche spécialisés qui intéressent des questions économiques, le dialogue Nord-Sud ainsi que la migration et les questions écologiques. Il sert également de centre de documentation et de publication.

### **Centre des régions euroméditerranéennes pour l'environnement (CREE)**

**Statut:** Partenaire du PAM

**Point focal:** M. Jacques BLANC

Hôtel de la Région  
201, Avenue de la Pompignane  
Montpellier - Cedex 2 34064  
FRANCE

**Téléphone:** (33) 67228000

**Fax:** (33) 67229405

**But et objectifs:** Contribuer à une gestion harmonieuse et concertée de l'environnement méditerranéen, en liaison avec tous les autres acteurs intéressés - institutions régionales européennes, organisations scientifiques et techniques et associations et réseaux de professionnels appartenant à la région méditerranéenne.

### **Centro Documentazione Internazionale Parchi (CEDIP) International Park Documentation Center**

**Statut:** Partenaire du PAM

**Point focal:** Professeur Giovanni VALDRE, Coordinatore

Villa Demidoff, Pratolino  
Florence 50036  
ITALIE

**Téléphone:** (39) 55 409051

**Fax:** (39) 55 409051

**But et objectifs:** Le CEDIP est bien connu pour les efforts qu'il déploie afin de recueillir toute la documentation existante sur les aires protégées et la mettre à disposition des demandeurs à des fins d'étude et de recherche. Membre actif de l'IUCN, le CEDIP coopère avec des institutions internationales sur des questions intéressant les parcs et les réserves tout en encourageant les initiatives culturelles, les réunions et les conventions. Il gère une bibliothèque dont la documentation couvre plus de 4 500 aires protégées du monde entier.

### **Committee for the Protection of the Palm Island Protected Zone**

**Statut:** Partenaire du PAM

**Point focal:** M. Sana EL JUNDI, Président

Rue Mar Elias  
B.P. 760  
Tripoli  
LIBAN

**Fax:** (961) 1 822639

**But et objectifs:** Le Comité oeuvre à la protection de l'environnement en encourageant une prise de conscience écologique, sociale et culturelle. Il a été créé à Tripoli (Liban) en 1982. Depuis lors, différents projets ont été exécutés dans le domaine de la protection de l'environnement.

### **Conseil européen de l'industrie chimique (CEFIC/EUROCHLOR)**

**Statut:** Partenaire du PAM

**Point focal:** M. Arseen SEYS

4, Avenue E. Van Nieuwenhuyse, Bte 2  
Bruxelles B-1160  
BELGIQUE

**Téléphone:** (32) 2 676 7251

**Fax:** (32) 2 676 7241

**Adresse électronique:** ase@cefic.be

**But et objectifs:** Le CEFIC/EUROCHLOR est l'organisation qui à Bruxelles représente les fédérations chimiques nationales et les principales industries chimiques d'Europe. Il constitue un cadre de discussions pour les décisions concernant les questions supranationales intéressant les industries chimiques opérant en Europe et représente de manière efficace la position de l'industrie chimique sur ces problèmes. Ses objectifs sont entre autres le suivi et la promotion de l'élaboration d'une législation européenne et internationale; il attribue en outre tous les deux ans son Prix de l'environnement récompensant une innovation exceptionnelle qui permet à l'industrie de contribuer à l'amélioration de la protection de l'environnement et de la santé.

**Cyprus Marine Environment Protection Association (CYMEPA)**  
***Kypriaki Enose Prostasias Thallasiou Perivallontos***

**Statut:** Partenaire du PAM

**Point focal:** M. Alex EFTHYVOULOU, Président

P.O. Box 1992  
Nicosie  
CHYPRE

**Téléphone:** (357) 5 343311

**Fax:** (357) 5 356066

**But et objectifs:** La CYMEPA a été créée pour susciter une prise de conscience des problèmes écologiques chez les armateurs et exploitants de navires et chez les marins, par l'éducation, l'information et la formation. Pour protéger l'environnement de la pollution causée par les navires et autres sources, la CYMEPA s'efforce d'encourager tous les membres de la communauté maritime et commerciale chypriote et le grand public à respecter les lois et réglementations internationales.

**E&P Forum**

***Forum international des industries pétrolières***

**Statut:** Partenaire du PAM

**Point focal:** M. John A. CAMPBELL, Directeur technique

25-28 Old Burlington Street  
Londres W1X 1LB  
ROYAUME-UNI

**Téléphone:** (44) 171 4376291

**Fax:** (44) 171 4343721

**But et objectifs:** Le Forum international des industries pétrolières est une association internationale regroupant des sociétés pétrolières et des organisations d'industries pétrolières. Il a été créé pour représenter les intérêts de ses membres auprès de l'Organisation maritime internationale, d'autres institutions spécialisées des Nations Unies et d'organismes internationaux s'occupant de réglementer l'exploration et la production du gaz et du pétrole. Le Forum accorde maintenant une importance toute particulière à la sécurité du personnel et à la protection de l'environnement.

## **EcoMediterrània**

**Statut:** Partenaire du PAM

**Point focal:** M. Rafael MADUENO I SEDANO, Président

643, 3° Gran Via Corts Catalanes  
Barcelone 08010  
ESPAGNE

**Téléphone:** (34) 3 412 5599

**Fax:** (34) 3 412 4622

**But et objectifs:** EcoMediterrània s'efforce de servir de cadre de réflexion pour les questions intéressant la protection de l'environnement et le développement durable et d'encourager la diffusion des informations pertinentes. Elle vise à susciter une attitude de respect pour les ressources naturelles et à exercer une influence décisive sur la protection du littoral méditerranéen. Elle entreprend et finance des programmes de coopération entre ONG méditerranéennes et organise des équipes spéciales et associations volontaires qui oeuvrent à la protection de l'environnement et au développement durable.

## **Environmental Foundation of Turkey (EFT)**

**Statut:** Partenaire du PAM

**Point focal:** M. Engin URAL, Secrétaire général

50/20 Tunalı Hilmi Caddesi  
Ankara 06660  
TURQUIE

**Téléphone:** (90) 312 4255508

**Fax:** (90) 312 4185118

**But et objectifs:** La Fondation environnementale de la Turquie (EFT) a accordé une attention toute particulière ses dernières années aux évaluations d'impact sur l'environnement. Depuis 1987, l'EFT a publié divers ouvrages sur le sujet, comblant ainsi une importante lacune dans ce domaine. L'organisation d'un programme de formation dans cette discipline - qui était nécessaire depuis longtemps - a également figuré parmi les priorités de la Fondation.

## **Europe Conservation**

**Statut:** Partenaire du PAM

**Point focal:** M. Luca SABATINI, Directeur exécutif

9 via del Maccao  
00185 Rome  
Italie

**Téléphone:** (39) 6 4741241/2

**Fax:** (39) 6 4744671

**But et objectifs:** Europe Conservation vise à promouvoir la conservation des ressources naturelles et de l'héritage culturel de l'Europe.

## **EUROPEAN COASTAL ZONE ASSOCIATION FOR FINANCE ET TECHNOLOGY (EUROCOAST)**

**Statut:** Partenaire du PAM

**Point focal:** M. Roger Emmanuel QUE'LENNEC, Président

Site "Marepolis" La Rotonde  
B.P. 30  
83501 La-Seyne-sur-Mer Cédex

**Téléphone:** (33) 94300301

**Fax:** (33) 94300333

**But et objectifs:** EUROCOAST vise à promouvoir la recherche et la coopération scientifique et technique à l'échelon national et international dans le domaine de la gestion des zones côtières. Son principal objectif est de jouer le rôle de "consultant" auprès de l'Union européenne et du Conseil européen pour contribuer à définir et à appliquer une politique rationnelle en matière de gestion des zones côtières. Elle encourage les activités d'information et de formation du Centre international CALMEL et prévoit de créer et de tenir une base de données multidisciplinaire sur les références en matière de gestion des zones côtières.

## **Fondo Euro Mediterraneo per lo Sviluppo Socio-Culturale (FEM)**

(La Facoltà dell'Arte et della Scienza)

**Statut:** Partenaire du PAM

**Point focal:** M. Sergio ILLUMINATO, Président

10, Piazza della Libertá  
00192 Rome  
ITALIE

**Téléphone:** (39) 6 323 0206

(39) 6 320 1021

**Fax:** (39) 6 321 7777

**But et objectifs:** Le FEM vise à appuyer les intérêts des institutions nationales et internationales s'occupant de questions culturelles et scientifiques et se concentre sur la coopération entre les institutions publiques et privées. Il offre un cadre de discussions entre le monde de la recherche scientifique et celui de l'art, des loisirs et de la culture.

## **Forêt méditerranéenne**

**Statut:** Partenaire du PAM

**Point focal:** M. Mohamed Larbi CHAKROUN

14, rue Louis Astouin  
Marseille 13002  
FRANCE

**Téléphone:** (33) 91 56 0691

**Fax:** (33) 91 91 9397

**Adresse électronique:** [foretmed@hol.fr](mailto:foretmed@hol.fr)

**But et objectifs:** Forêt méditerranéenne a été créée après le seizième Congrès de la FAO sur les forêts et dans le cadre de la Conférence de Rio. S'inspirant de la Déclaration de Saragosse du 9 mai 1991 et de la Déclaration de Milles du 24 septembre 1993, Forêt méditerranéenne se consacre à la préservation des forêts méditerranéennes. Elle publie un bulletin et organise des réunions et visites sur le terrain interdisciplinaires.

## **Forum per la Laguna di Venezia**

**Statut:** Partenaire du PAM

**Point focal:** M. Aldo MANOS, Président

2746 S. Marco  
B.P. 459  
Venise 30124  
ITALIE

**Téléphone:** (39) 41 521 2830

**Fax:** (39) 41 521 6892

**But et objectifs:** Le Forum per la Laguna di Venezia a pour principal objectif l'instauration d'un processus de développement durable pour le bassin méditerranéen. Son point de départ est la lagune de Venise mais il s'efforce en même temps de relier toutes les autorités locales et organisations du bassin méditerranéen. Le Forum a trois "domaines d'action" spécifiques en ce qui concerne l'environnement: l'information, l'éducation et la participation du public.

## **Friends of the Earth International (FOE)**

### ***Amigos de la Tierra***

**Statut:** Partenaire du PAM

**Point focal:** Mme Marta GUERRERO

24/3 San Bernardo  
Madrid 28015  
ESPAGNE

**Téléphone:** (34) 1 523 3186

**Fax:** (34) 1 523 0915

**But et objectifs:** Friends of the Earth International, organisation indépendante fondée en 1990, est basée aux Pays-Bas et a des filiales dans d'autres régions du monde. Ses principaux objectifs sont de faire prendre conscience de la nécessité de protéger l'environnement et de l'importance d'utiliser rationnellement les ressources naturelles. Friends of the Earth offre une aide à tous ceux qui souhaitent créer des groupes associés ayant des objectifs analogues et soutient toutes les activités menées en faveur de la conservation de la nature.

## **Hellenic Marine Environment Protection Association (HELMEPA)**

**Statut:** Partenaire du PAM

**Point focal:** M. Dimitri MITSATSOS, Directeur général

5, Pergamou street  
Nea Smyrni  
Athènes 17121  
GRECE

**Téléphone:** (30) 1 934 3088

(30) 1 934 1233

**Fax:** (30) 1 935 3847

**But et objectifs:** Les objectifs de l'HELMEPA sont décrits dans "Save the Seas - Declaration of Voluntary Commitment". HELMEPA vise notamment à susciter l'éveil et le renforcement d'une conscience environnementale chez tous les membres de la communauté maritime grecque et à conseiller le Gouvernement grec s'agissant de formuler une politique et une législation nationales en matière d'environnement marin. En outre, HELMEPA s'efforce d'encourager tous les membres de la communauté maritime grecque à respecter la législation régissant la protection de l'environnement marin.

## **Institut méditerranéen de l'eau (IME)**

**Statut:** Partenaire du PAM

**Point focal:** M. Louis POTIE, Délégué général

Palais du Pharo  
58, Bd. Charles Livon  
Marseille 13007  
FRANCE

**Téléphone:** (33) 91 59 3841

**Fax:** (33) 91 59 3840

**But et objectifs:** L'IME a été créé à Rabat en 1982 à l'occasion du Congrès de l'Union africaine des distributeurs d'eau et joue un rôle utile de liaison entre les autorités locales et les services d'eau et d'assainissement. Basé à Marseille (France), il a le statut d'organisation à but non lucratif en vertu de la loi française de 1901. Appliquant une politique de coopération multilatérale et transméditerranéenne, l'IME vise à contribuer à l'exécution d'un programme d'étude, de recherche et de formation nécessaire pour protéger et surveiller l'environnement naturel. Les transferts technologiques, l'échange de données d'expérience et la coopération scientifique sont les outils que l'IME utilise pour atteindre son objectif.

### **Instituto Universitario de Ciencias Ambientales (SDA/ELS)**

**Statut:** Partenaire du PAM

**Point focal:** M. Enrique Alonso GARCIA

c/o Manuel Bartolome Cossio s/n  
Ciudad Universitaria  
Madrid 28040  
ESPAGNE

**Téléphone:** (34) 1 549 1459

**Fax:** (34) 1 549 1459

**But et objectifs:** Ayant son siège à Madrid et intégré à l'Université Complutense, SDA/ELS est un groupe de réflexion qui encourage la coopération avec les gouvernements et d'autres ONG et organisations s'occupant d'environnement. Comme ses membres comprennent surtout des experts en politique et droit de l'environnement, le SDA/ELS a pour principal objectif de donner des avis sur des questions touchant la politique et le droit de l'environnement ainsi que de fournir à d'autres institutions d'Espagne, d'Europe méridionale et d'Amérique latine des informations sur les politiques environnementales et les instruments juridiques.

### **International Centre for Advanced Mediterranean Agronomic Studies (ICAMAS) *Centre internationale de hautes études agronomiques méditerranéennes (CIHEAM)***

**Statut:** Partenaire du PAM

**Point focal:** M. Mustapha LASRAM

11, rue Newton  
Paris 75116  
FRANCE

**Téléphone:** (33) 1 4720 7003

**Fax:** (33) 1 4720 1047

**But et objectifs:** Fondé en 1962 sous les auspices du Conseil de l'Europe et de l'OCDE, le CIHEAM est une organisation intergouvernementale regroupant 13 pays. Il anime un réseau de recherches sur la Méditerranée, favorise l'organisation d'une éducation spécialisée dans ses pays membres et tient des séminaires et des ateliers qui rassemblent des techniciens et des scientifiques spécialisés dans l'agriculture méditerranéenne. Grâce à ces activités, le CIHEAM favorise le dialogue Nord-Sud et la coopération internationale pour le développement agricole en Méditerranée.

## **The International Centre for Environment and Development (ICED)\***

**Statut:** Partenaire du PAM

**Point focal:**

Misr Constr. Co. Building 5  
Sheraton Heliopolis Area  
Heliopolis  
EGYPTE

**Téléphone:** (202) 269 5800  
(202) 269 1267  
**Fax:** (202) 269 1267

**But et objectifs:** L'ICED a été créé pour donner des avis au gouvernement et aux organisations et sociétés internationales sur des questions de politique générale touchant l'environnement et le développement et pour mettre en place, en coopération avec d'autres institutions spécialisées, des forums pour l'échange d'informations et la formulation des politiques.

## **International Council on Monuments and Sites (ICOMOS)**

### ***Conseil international des monuments et des sites***

**Statut:** Partenaire du PAM

**Point focal:** M. Leo VAN NISPEN, Directeur

49-51, rue de la Fédération  
Paris 75015  
FRANCE

**Téléphone:** (33) 1 4567 6770  
**Fax:** (33) 1 4566 0622

**But et objectifs:** Le Conseil international des monuments et des sites a été fondé pour devenir l'organisation professionnelle mondiale dans le domaine de la conservation. Il a un statut consultatif auprès de l'UNESCO et il est reconnu en tant qu'organe statutaire au titre de la Convention de l'UNESCO sur le patrimoine mondial. Comme ce mandat exige les compétences les plus élevées possible dans ce domaine, le Conseil vise à jouer un rôle de premier plan pour toutes les questions touchant au patrimoine mondial et à la conservation tout en acceptant et en respectant la diversité du patrimoine culturel dans le monde entier.

**International Marine Centre (IMC)**  
**Centro Marine Internazionale**

**Statut:** Partenaire du PAM

**Point focal:** Mme Silvana VALLERGA, Directeur scientifique

22, Lungomare Eleonora d'Arborea  
Torregrande, Oristano 09072  
ITALIE

**Téléphone:** (39) 783 22032  
**Fax:** (39) 783 791229

**But et objectifs:** Le Centre international marin est une association internationale à but non lucratif qui se propose d'étudier, de protéger et de développer de manière durable les bioressources de la Méditerranée. L'IMC accueille une section du Conseil national pour la recherche pluridisciplinaire sur le développement durable de la mer Méditerranée.

**Jaycees Ankara (JCI)**

**Statut:** Partenaire du PAM

**Point focal:** M. Ali Ihsan AKAL, Vice-Président

5/6 Turan Emeksi Sokak  
Ankara 06700  
TURQUIE

**Téléphone:** (90) 312 427 5475  
**Fax:** (90) 312 427 3827

**But et objectifs:** Jaycees Ankara est membre de Jaycees International, une organisation de développement mondial de premier plan comprenant plus de 400 000 jeunes âgés de 18 à 40 ans dans 90 pays. La mission de JCI est de contribuer à l'avancement de la communauté mondiale en fournissant aux jeunes l'occasion de développer leurs qualités d'animation, de responsabilité sociale et de solidarité nécessaires pour créer un changement positif.

## **MAREVIVO Associazione Ambientalista**

**Statut:** Partenaire du PAM

**Point focal:** Mme Rosalba GIUGNI, Présidente

2, Viale Giulio Cesare  
00192 Rome  
ITALIE

**Téléphone:** (39) 6 320 2949

(39) 6 361 3649

**Fax:** (39) 6 321 7146

(39) 6 322 2564

**But et objectifs:** MAREVIVO, association indépendante libre, vise à créer parmi les pays de la Méditerranée une force commune qui pourrait tenter de résoudre les problèmes environnementaux. Ses objectifs sont entre autres la proscription des sacs en plastique, la mise à jour de la réglementation sur la pêche, la lutte contre la pollution des cours d'eau, le nettoyage des plages et le développement des parcs marins. En coopération avec le système scolaire, MAREVIVO participe également à la prise de conscience environnementale des étudiants âgés de 11 à 15 ans.

## **MEDCOAST (MEDCOAST)**

**Statut:**

**Point focal:** Professeur Erdal OZHAN

Dept. du génie civil  
Université technique du Moyen-Orient  
Ankara 06531  
TURQUIE

**Téléphone:** (90) 312 210 5429 3035

**Fax:** (90) 312 210 1412

(90) 312 210 1262

**Adresse électronique:** medcoast@rorqual.cc.metu.edu.tr

**But et objectifs:** Les activités de MEDCOAST ont débuté en 1993 et comportent trois éléments: 1. La série de conférences intitulée International MEDCOAST; 2. La mise en valeur des ressources humaines (conférences, programmes de formation); 3. La recherche coopérative sur la gestion des zones côtières. Le but de MEDCOAST est de favoriser la collaboration scientifique et professionnelle parmi les particuliers et les institutions de la Méditerranée, de la mer Noire et d'autres régions.

**Medcom/START Planning Committee for the Mediterranean  
*Comité de planification Medcom/START pour la Méditerranée***

**Statut:** Partenaire du PAM

**Point focal:** M. Jean-Louis FELLOUS, Co-Président

MEDIAS-FRANCE-CNES  
18, Avenue E. Berlin  
B.P. 2102  
Toulouse Cédex 31055  
FRANCE

**Téléphone:** (33) 61 282667

**Fax:** (33) 61 282905

**But et objectifs:** START (Système d'analyse, de recherche et de formation concernant le changement au niveau mondial) constitue la réponse de la communauté scientifique internationale au besoin de recherche régionale dans une perspective scientifique globale. Il s'agit d'un système planétaire de réseaux de recherche régionale dont chacun inclut au moins un centre de recherche régionale. Les principales fonctions de ces centres sont de fournir un cadre multidisciplinaire dans lequel les résultats fournis par diverses disciplines concernées par les phénomènes de changement mondial peuvent être résumés dans un cadre applicable à la politique générale. Treize régions du monde font partie de START. La Méditerranée est l'une des trois régions couvrant l'Afrique à laquelle la priorité la plus élevée a été affectée en matière d'assistance en raison des facteurs conjugués de sensibilité aux changements mondial et climatique.

**Mediterranean Association to Save the Sea Turtles (MEDASSET)**

**Statut:** Partenaire du PAM

**Point focal:** Mme Lily VENIZELOS, Présidente

1c Lykavitou Street  
Athènes 10672  
GRECE

**Téléphone:** (30) 1 361 3572

**Fax:** (30) 1 724 3007

**But et objectifs:** MEDASSET se consacre à la conservation et à la protection des populations restantes de tortues de mer en Méditerranée. Ses activités comprennent des programmes de recherche scientifique, l'éducation, l'information du public, la mobilisation de fonds et la coordination de toutes les parties intéressées de la région méditerranéenne. MEDASSET a joué un rôle significatif dans la rédaction de textes législatifs régissant la protection des tortues en Grèce et en Méditerranée.

### **Mediterranean Bird Association (MEDMARAVIS)**

**Statut:** Partenaire du PAM

**Point focal:** M. Xavier MONBAILLIU, Secrétaire général

Lou Pijounié, route d'Esparron  
Sainte-Maxime 83470  
FRANCE

**Téléphone:** (33) 1 4271 9174

**Fax:** (33) 1 9459 4738

**But et objectifs:** MEDMARAVIS est la principale ONG méditerranéenne consacrée à l'écologie côtière et à la conservation et cette association est enregistrée officiellement tant en France qu'en Italie. Son objectif est l'étude et la conservation de la faune avicole marine de la Méditerranée et elle fait connaître l'importance du rôle des oiseaux de mer dans l'écosystème. Les oiseaux marins de la Méditerranée se reproduisent sur les rares côtes restées sauvages: falaises, lagunes et marais salins de petites îles. Le principal objet de MEDMARAVIS est d'étudier et de protéger ces sanctuaires naturels.

### **Mediterranean Protected Areas Network (MEDPAN)**

*Réseau des espaces protégés méditerranéens*

**Statut:** Partenaire du PAM

**Point focal:** Mme Jannick OLIVIER, Chargée de mission scientifique

Parc national de Port-Cros  
Castel Sainte-Claire, rue Sainte-Claire  
Hyères 83400  
FRANCE

**Téléphone:** (33) 4 9465 3298

**Fax:** (33) 4 9465 8483

**But et objectifs:** MEDPAN, une des premières initiatives prises par le Programme environnemental pour la Méditerranée, vise à relier les directeurs des aires protégées de la région méditerranéenne. Il s'agit d'un programme lancé par la Banque européenne d'investissement et la Banque mondiale pour essayer d'inverser la tendance actuelle de dégradation de l'environnement en Méditerranée. Les activités du réseau MEDPAN comprennent l'amélioration et le transfert d'informations pertinentes, la coordination de l'appui technique et de la formation et la mise en place d'un forum de discussion sur les problèmes communs aux aires protégées de la Méditerranée.

### **Mediterranean Wetlands (MedWet)**

**Statut:** Partenaire du PAM

**Point focal:** M. Thymio PAPAYANIS, Président

58, Via Volturmo  
00185 Rome  
ITALIE

**Téléphone:** (39) 6 444 0321

**Fax:** (39) 6 444 0315

**But et objectifs:** MedWet a été fondé en réponse à la demande d'un programme pan-méditerranéen pour arrêter et inverser la perte et la dégradation des terres humides de la Méditerranée. Il s'agit d'une initiative commune prise par les cinq Etats membres méditerranéens de l'UE, la Commission européenne, le Bureau de la Convention de Ramsar, le Bureau international de recherche sur les oiseaux d'eau, la Tour du Valat et le WWF. L'objectif de MedWet comprend la mise en place de priorités nationales, l'exécution de programmes d'action nationaux pour la conservation des terres humides et de leur biodiversité ainsi que la coordination de tous les efforts dans un programme d'action régional pour la conservation des terres humides de la Méditerranée.

### **Méditerranée 2000**

**Statut:** Partenaire du PAM

**Point focal:** M. P. TRE-HARDY, Délégué général

74, Avenue du Maréchal Galliéni  
Cannes 06400  
FRANCE

**Téléphone:** (33) 92 991001

**Fax:** (33) 92 991002

**But et objectifs:** Préparer des projets concrets pour la protection et la surveillance des côtes et de l'environnement marin; à cette fin, des actions seront entreprises pour sensibiliser le public et notamment les jeunes.

## **Protection and Preservation of Natural Environment (PPNEA)**

**Statut:** Partenaire du PAM

**Point focal:** M. Leke GJIKNURI, Président, Comité de la protection de l'environnement

Rr. Bajram Curri  
Tirana  
ALBANIE

**Téléphone:** (355) 65229  
(355) 30682

**Fax:** (355) 65229

**But et objectifs:** Le PPNEA, fondé en juillet 1991, est la première, et jusqu'à présent la seule, ONG environnementale d'Albanie. Il vise à améliorer la prise de conscience des problèmes de l'environnement, à favoriser l'éducation en la matière et à appliquer des solutions pratiques aux problèmes environnementaux que connaît l'Albanie.

## **Réserve internationale maritime en Méditerranée occidentale (RIMMO)**

**Statut:** Partenaire du PAM

**Point focal:** Professeur Maurice AUBERT, Président du Conseil scientifique

306 Avenue Mozart  
Antibes 06600  
FRANCE

**Téléphone:** (33) 93 334949

**Fax:** (33) 93 333865

**But et objectifs:** Créée en juillet 1992, la RIMMO se consacre à la protection de la faune marine en Méditerranée occidentale et particulièrement à la protection des dauphins, des tortues et des baleines contre les filets de pêche. L'"Observatoire permanent", qui est un navire appartenant à la RIMMO, sert de répertoire d'informations et de données sur la faune marine et la mortalité de cette faune.

**Ricerca e Cooperazione (RC)**  
***Recherche et coopération***

**Statut:** Partenaire du PAM

**Point focal:** M. Arturo PAROLINI, Président

276, Via Latina  
00179 Rome  
ITALIE

**Téléphone:** (39) 6 783 46432

**Fax:** (39) 6 783 46447

**But et objectifs:** Créée en 1985, Ricerca e Cooperazione conçoit et met en oeuvre des programmes de développement dans les pays en développement et les pays les moins avancés grâce à une méthodologie basée sur une collaboration mondiale en matière de sciences humaines. RC entreprend actuellement des projets de développement et des études dans la région méditerranéenne qui mettent en particulier l'accent sur les questions liées à l'environnement.

**The Society for the Protection of Nature (DHKD)**  
***Dogal Hayati Koruma, Dernegi***

**Statut:** Partenaire du PAM

**Point focal:** Mme Nergis YAZGAN

A. Saygun Cd. Basak Sk. 50/1  
P.O. Box 18  
Bebek, Istanbul 80810  
TURQUIE

**Téléphone:** (90) 1 279 0139/40

**Fax:** (90) 1 279 5544

**But et objectifs:** L'objectif premier de la DHKD est de sensibiliser le public à l'importance de l'équilibre naturel et à la nécessité cruciale de le préserver. Ses groupes cibles vont des organes législatifs et exécutifs aux employés, aux enseignants, aux étudiants et aux ménagères. La DHKD contribue à la conservation de la nature et des ressources naturelles en Turquie grâce à des activités éducatives directes et indirectes, à la recherche, à des projets et à des actions sur le terrain.

## **Society for the Protection of Nature in Israel (SPNI)**

**Statut:** Partenaire du PAM

**Point focal:** M. Bilha GIVO, Directeur

4 Hashfela Street  
Tel Aviv 66183  
ISRAEL

**Téléphone:** (972) 3 638 8745

**Fax:** (972) 3 639 0580

**Adresse électronique:** spni@factom.co.il

**But et objectifs:** Créée en 1963, la SPNI vise à promouvoir le soutien et la compréhension du public pour les problèmes de conservation de la nature en Israël. Reconnaissant que l'information est essentielle pour la protection de l'environnement, elle accorde une place importante aux études scientifiques concernant les paysages ainsi que la flore et la faune sauvages d'Israël. Grâce à un large programme d'éducation, de conservation, de recherche et d'action publique, la SPNI touche plus de 20 pour cent de la population d'Israël dans le cadre de ses nombreuses activités. Elle joue également un rôle de plus en plus dynamique dans les actions en faveur de l'environnement et constitue la principale ONG représentée auprès du Conseil national de la planification et de la construction. Ses activités ont été renforcées par l'organisation de protestations publiques et d'actions en justice, y compris des pétitions adressées à la Haute Cour de justice.

## **Station biologique de la Tour du Valat**

**Statut:** Partenaire du PAM

**Point focal:** M. Jean-Paul TARIS, Directeur général

Le Sambuc  
Arles 13200  
FRANCE

**Téléphone:** (33) 90 972013

**Fax:** (33) 90 972019

**But et objectifs:** Située au coeur du Carque, à 30 km d'Arles, la Station de la Tour du Valat a été créée par Luc Hoffman en 1954. Sa mission consiste à contribuer à la protection des terres humides de la Méditerranée par des études et recherches dans ce domaine. Les résultats de la recherche et les connaissances scientifiques acquises sont mises à la disposition des directeurs des terres humides ainsi qu'aux responsables des décisions prises pour la protection et le développement durable de ces zones.

### **Sustainability Challenge Foundation**

**Statut:** Partenaire du PAM

**Point focal:** Mme Ida KOPPEN, Directeur

5, Località Santa Chiara  
Siena I-50139 Castelnuovo Berardenga  
ITALIE

**Téléphone:** (39) 577 359323

**Fax:** (39) 577 359125

**Adresse électronique:** [koppen@nijenrode.nl](mailto:koppen@nijenrode.nl)

**But et objectifs:** La Sustainability Challenge Foundation a été créée en janvier 1994 par le Ministère hollandais du logement, de l'aménagement du territoire et de l'environnement, la Société de consultation sur la gestion des ressources environnementales et plusieurs professeurs de premier plan. Le Ministère hollandais de l'agriculture, de la gestion de la nature et des pêches et le Ministère danois de l'environnement et de l'énergie la parrainent officiellement depuis 1995. L'objectif de la Fondation est de fournir une formation et une aide aux secteurs public, privé et non lucratif pour la gestion du développement durable. Le programme de formation de la Fondation est axé sur les questions de développement durable sous forme de processus de négociation entre les parties ayant des intérêts divergents.

### **Turkish Foundation for Combating Soil Erosion, Reforestation and the Protection of Natural Habitats (TEMA)**

**Statut:** Partenaire du PAM

**Point focal:** Mme Leyla DERYA, Directeur général adjoint

A2 Block D.9, Cayir Cimen Sk  
Levent, Istanbul 80260  
TURQUIE

**Téléphone:** (90) 212 281 1027

**Fax:** (90) 212 281 1132

**But et objectifs:** Fondée en 1992, la Fondation TEMA vise à sensibiliser le public à la dégradation des terres, au déboisement, à la protection du sol et des habitats naturels et de ce fait à exercer des pressions publiques et politiques pour la mise en oeuvre de politiques environnementalement rationnelles. Outre ces programmes d'éducation, TEMA met au point et exécute des projets de développement rural, de reboisement et de cartographie de l'érosion en Turquie. Représentée au niveau international, TEMA a été accréditée par les Nations Unies et le secrétariat de l'INCD.

**Turkish Marine Environment Protection Association (TURMEPA)**  
***Deniztemiz Dernegi***

**Statut:** Partenaire du PAM

**Point focal:** M. Omer BOROVALI, Secrétaire général

Nakkastepe Azizbey Sokak No.1  
Kuzguncuk, Istanbul 81207  
TURQUIE

**Téléphone:** (90) 216 341 4650

**Fax:** (90) 216 343 1944

**But et objectifs:** TURMEPA, organisation soeur de HELMEPA, vise à élever la conscience environnementale chez les navigateurs, aussi bien professionnels qu'amateurs, et à fournir un mécanisme pour la coopération institutionnelle aux niveaux national et international. Ses activités comprennent l'éducation du public, les cours de formation destinés aux navigateurs, l'évaluation et l'analyse des informations sur le milieu marin et la création d'un centre de données non gouvernemental sur le milieu marin.

**University of the Mediterranean (UNIMED)\***

*Université de la Méditerranée*

**Statut:** Partenaire du PAM

**Point focal:**

ITALIE

**But et objectifs:**

## LA COOPERATION DU PAM AVEC LES ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES<sup>1</sup>

### 1. INTRODUCTION

- 1.1 La politique générale du PNUE/PAM est d'encourager les organisations non gouvernementales (ONG) compétentes, qu'elles soient internationales, régionales ou nationales, de la région méditerranéenne, à coopérer avec le PNUE/PAM et à participer à son action par des activités de protection de l'environnement et de développement durable.

Le règlement intérieur du PAM a été amendé par les parties contractantes en 1989 pour tenir compte de cette politique:

"Avec l'accord tacite des parties contractantes, le Directeur exécutif invite à se faire représenter aux séances publiques et réunions et conférences, y compris les réunions des comités techniques, par des observateurs, toute organisation non gouvernementale internationale qui s'intéresse directement à la protection de la mer Méditerranée contre la pollution."  
(Article 8).

- 1.2 Le but de la collaboration du PAM avec des ONG est de faire avancer l'objectif général du PAM et de promouvoir les politiques, stratégies et programmes tirés de la Convention de Barcelone et des protocoles y relatifs et des décisions des parties contractantes, notamment en informant le public et en le sensibilisant aux questions écologiques critiques, en créant un climat qui favorise les actions dans le domaine de l'environnement, le soutien public et la surveillance et en encourageant les politiques des ONG à l'appui des objectifs du PNUE.

En outre, l'objet de cette collaboration est d'obtenir des renseignements et des avis d'experts ainsi qu'une coopération et une assistance technique des ONG internationales et de permettre aux organisations qui représentent d'importantes sections de l'opinion publique en Méditerranée d'exprimer les vues de leurs membres.

- 1.3 Le PAM, en relation avec les ONG, doit agir en conformité avec les diverses décisions des réunions des parties contractantes à la Convention de Barcelone.

---

<sup>1</sup> Approuvée par les parties contractantes à la Convention de Barcelone (Barcelone, 5-8 juin 1995).

## **2. ECHANGE D'INFORMATIONS**

2.1 Toute organisation non gouvernementale (ONG) qui s'intéresse essentiellement aux questions d'environnement et de développement durable dans la Méditerranée ou dans une partie de la zone méditerranéenne et qui n'a pas de préoccupations commerciales ou de rentabilité peut échanger des informations avec le PAM et en recevoir des renseignements.

2.2 Cet échange s'effectue sur la base d'une correspondance envoyée par l'ONG dans laquelle elle expose clairement:

- l'applicabilité de ses objectifs et activités aux buts du PAM tels qu'énoncés dans la Convention de Barcelone et ses protocoles;
- l'existence d'un acte constitutif ou d'un mandat approuvé par une assemblée et un programme d'activités, un Conseil d'administration (ou équivalent) et un Bureau ou un Comité élus à intervalles réguliers;
- la localisation de son siège ou de l'un de ses bureaux dans un pays méditerranéen (depuis au moins deux ans);
- une indication de l'assistance (activités, programme de formation, sensibilisation du public, soutien scientifique, etc.) que l'ONG peut fournir pour faire avancer la politique du PAM.

2.3 Toute ONG qui est ainsi devenue un partenaire du PAM reçoit gratuitement:

- MEDONDES; et
- les documents officiels établis par le PAM concernant les activités qui risquent d'intéresser l'organisation.

2.4 Ce statut n'autorise par l'organisation à recevoir un soutien financier quelconque. En outre, il ne donne pas automatiquement droit à l'organisation d'assister aux réunions générales ou spécialisées.

## **3. POSSIBILITE POUR LES ONG D'ASSISTER AUX REUNIONS DU PAM**

3.1 Pour que les ONG soient représentées au PAM et, surtout, contribuent au dialogue concernant ses objectifs, buts et programmes, l'Unité de coordination peut les inviter à assister aux réunions générales et/ou spécialisées conformément à l'Article 8 du règlement intérieur des réunions des parties contractantes. Elles recevront la documentation correspondant à leur domaine d'activité respectif.

3.2 L'Unité de coordination maintiendra une liste (publique) à jour des ONG qui sont entrées en contact avec elle. Avant les réunions ordinaires des parties contractantes, cette liste sera diffusée, avec des lettres d'invitation, aux parties contractantes pour approbation conformément à l'Article 8 du règlement intérieur du PAM.

3.3 Le Bureau des parties contractantes examinera la collaboration avec les ONG figurant sur la liste du PAM tous les deux ans et décidera s'il est souhaitable ou non de poursuivre des relations officielles.

3.4 En ce qui concerne les réunions générales la priorité sera accordée:

- aux ONG dont la portée internationale et/ou régionale ainsi que l'intérêt multidisciplinaire sont reconnus dans leurs statuts, ayant une représentation multinationale dans leurs organes directeurs ainsi que leurs activités, en particulier celles qui contribuent à la coopération en Méditerranée et qui sont concernées par des questions couvrant une partie substantielle des domaines d'activité du PAM.

Le dossier à soumettre par une ONG contiendra les renseignements illustrant les points susmentionnés et notamment:

- a) l'acte constitutif ou le mandat de l'ONG et son règlement intérieur ainsi qu'une liste des membres du Conseil d'administration (ou équivalent) et du Bureau;
  - b) son programme d'activités pour les deux ans à venir;
  - c) un rapport sur l'activité des années passées et particulièrement de l'année précédente, qui éclaire les réussites et les difficultés;
  - d) les propositions de l'organisation elle-même pour améliorer la coopération en Méditerranée et les engagements qu'elle compte prendre pour y contribuer;
  - e) le budget de l'année en cours et de l'année suivantes.
- à une représentation par roulement (par exemple tous les deux ans) de certaines organisations nationales qui sont choisies équitablement parmi des pays du nord, du sud, de l'est et de l'ouest de la Méditerranée, si possible par le biais d'un accord entre ces organisations.

3.5 Pour les réunions spécialisées, la priorité sera accordée aux organisations couvrant plus d'un pays ou, si possible, l'ensemble de la région méditerranéenne. Elles seront invitées aux réunions spécialisées en fonction de leur intérêt particulier. Elles doivent s'intéresser à des questions couvrant une partie du domaine d'activité du PAM.

3.6 Aucune organisation ne profitera de sa présence à une réunion donnée pour faire état d'opinions politiques, philosophiques ou religieuses. Elle devra respecter la confidentialité des informations présentées si les parties contractantes le demandent.

3.7 Lorsqu'une partie contractante organise ou accueille une réunion du PAM, il lui sera donné le pouvoir d'autoriser à titre exceptionnel la participation d'un nombre raisonnable d'organisations nationales ou sous-régionales aux réunions générales. La liste de ces organisations sera envoyée par écrit au moins un mois avant la réunion à l'Unité de coordination ou au centre d'activités régionales (CAR) concerné.

3.8 Les centres d'activités régionales (CAR) disposeront d'une certaine marge de manoeuvre en ce qui concerne les réunions qu'ils organisent pour compléter la liste des ONG intéressées aux problèmes qui seront examinés ou à ceux dont ils sont expressément chargés.

#### **4. RESPONSABILITES DES ONG INVITEES DANS LEURs RELATIONS AVEC LE PAM**

- 4.1 Les ONG coopéreront avec le PAM à l'avancement des objectifs de la Convention de Barcelone et des protocoles y relatifs et seront responsables de l'exécution des programmes de collaboration convenus mutuellement.
- 4.2 Les ONG utiliseront les possibilités dont elles disposent dans le cadre de leur travail normal pour diffuser les informations sur les politiques et programmes du PAM.
- 4.3 Les ONG collaboreront individuellement ou collectivement à la mise en oeuvre des programmes du PAM.
- 4.4 Les ONG enverront au PAM leurs rapports et publications sur la base d'un échange.
- 4.5 Les ONG tiendront le PAM au courant de toute modification dans leur structure et/ou dans le public visé ainsi que de tout changement important dans leur secrétariat.

**A. Liste des organisations non gouvernementales partenaires du PAM dans le domaine de l'environnement et du développement ayant le droit, en principe, de participer aux réunions du PAM en qualité d'observateur**

AOYE - Arab Office for Youth and Environment (Egypte)

ASCAME - Association des chambres de commerce et d'industrie de la Méditerranée (France)

BEE - Bureau européen de l'environnement (Belgique)

CIIRC - International Centre for Coastal Resources Research (Espagne)

Coordination européenne des Amis de la Terre (Belgique)

EFMA - European Fertilizer Manufacturers Association (Belgique)

FIS - Fondation pour les études internationales (Malte)

Greenpeace International (Italie)

ICCOPS - International Centre for Coastal and Ocean Policy Studies (Italie)

IJO - Organisation juridique internationale pour l'environnement et le développement (Italie)

IMMA - International Marine Mammal Association (Canada)

IOI - Institut international de l'océan (Malte)

IPIECA - Association internationale de l'industrie pétrolière pour la conservation de l'environnement (Angleterre)

Med Cités (Espagne)

MIO-ECSDE - Mediterranean Information Office for Environment, Culture and Sustainable Development (Grèce)

WWF - Fonds mondial pour la nature (Italie)

Un maximum de six ONG supplémentaires du sud de la Méditerranée proposées par les Etats auront droit à assister aux réunions pendant une période de deux ans (sur la base d'un roulement).

**B. Liste des organisations non gouvernementales plus thématiques qui peuvent être associées aux réunions générales du PAM ou à ses activités spécialisées, selon le cas**

ACOPS - Advisory Committee on Pollution of the Sea (Angleterre)

Amigos del Mediterráneo (Espagne)

APNEK - Association pour la protection de la nature et de l'environnement de Kairouan (Tunisie)

Association de jeunes pour la protection de l'environnement (Algérie)

Bird Life International (Espagne)

CEDIP - Centro Documentazione Internazionale Parchi (Italie)

CEFIC/EUROCHLOR - Conseil européen de l'industrie chimique (Belgique)

CETIMA - Centre d'études internationales du Maghreb et de la Méditerranée (Tunisie)

Committee for the Protection of the Palm Island Protected Zone (Liban)

CREE - Centre des régions euroméditerranéennes pour l'environnement (France)

CYMEPA - Cyprus Marine Environment Protection Association (Chypre)

DHKD - The Society for the Protection of Nature (Turquie)

E & P Forum - Forum international des industries pétrolières (Angleterre)

ECO Mediterránia (Espagne)

EFT - Environmental Foundation of Turkey (Turquie)

EUROCOAST - European Coastal Zone Association for Science and Technology (France)

Europe Conservation (Italie)

FOE - Friends of the Earth (Espagne)

Forêt méditerranéenne (France)

Forum per la Laguna di Venezia (Italie)

HELMEPA - Hellenic Marine Environment Protection Association (Grèce)

ICAMAS - Centre international de hautes études agronomiques méditerranéennes (France)

ICED - The International Centre for Environment and Development (Egypte/Suisse)

ICOMOS - Conseil international des monuments et des sites (France)

IMC - Centro Marino Internazionale (Italie)

IME-MEDWAN - Institut méditerranéen de l'eau (France)

JCI - Jaycees Ankara (Turquie)

La Facoltà dell'Arte e della Scienza (Italie)

MAREVIVO Associazione ambientalista (Italie)

MEDASSET - Mediterranean Association to Save the Sea Turtles (Grèce)

MEDCOAST (Turquie)

MEDCOM/START Comité de planification pour la Méditerranée  
Méditerranée 2000 (France)

MEDMARAVIS - Mediterranean Marine Bird Association (France)

MEDPAN - Réseau des espaces protégés méditerranéens (France)

MEDWET - Mediterranean Wetlands (Italie)

PPNEA - Protection and Preservation of Natural Environment (Albanie)

RC - Ricerca e Cooperazione (Italie)

RIMMO - Réserve internationale maritime en Méditerranée occidentale (France)

SDA/ELS - Instituto Universitario de Ciencias Ambientales (Espagne)

SPNI - Society for the Protection of Nature in Israel (Israël)

Station biologique de la Tour du Valat (France)

Sustainability Challenge Foundation (Italie)

TEMA - Turkish Foundation for Combating Soil Erosion, Reforestation and the Protection of  
Natural Habitats (Turquie)

TURMEPA - Turkish Marine Environment Protection Association (Turquie)

UNIMED - Université de la Méditerranée (Italie)

### Information et participation<sup>2</sup>

1. ....
2. ....
3. Améliorer la coopération avec des ONG méditerranéennes concernées par l'environnement et encourager leur participation active aux activités liées au PAM.
4. Recommander l'inclusion des ONG ci-après dans la liste des partenaires du PAM telle qu'approuvée par la Neuvième réunion ordinaire des parties contractantes (Barcelone 5-8 juin 1995), "Coopération du PAM avec des organisations non gouvernementales":
  - Israel Society for the Protection of Nature, Israël;
  - Ricerca e Cooperazione (RC), Italie;
  - Sustainability Challenge Foundation, Italie;
  - European Fertilizer Manufacturers Association (EFMA), Belgique;
  - International Marine Mammal Association (IMMA), Canada.

---

<sup>2</sup> Réunion extraordinaire des parties contractantes à la Convention pour la protection de la mer Méditerranée contre la pollution et aux protocoles y relatifs, Montpellier, 1-4 juillet 1996. Rapport UNEP(OCA)/MED IG.8/7, 2 août 1996. Annexe IV, page 19.

**ONG candidates  
(au 15 septembre 1997)**

**Association CRETES, Secrétariat européen**

**Statut:** Candidate

**Point focal:** M. Patrick Arnal, Directeur

36, Rue Stacquet  
Bruxelles B-1030  
Belgique

**Téléphone:** (32) 2 2422411

**Fax:** (32) 2 2322411

**Adresse électronique:** 100570.1163@compuserve.com

**But et objectifs:** L'association CRETES et son opérateur privé TARNIUM (consultant auprès de la Commission des communautés européennes) assurent ensemble la coordination du réseau européen de masses terrestres calcaires. Ces dernières contiennent de très importantes ressources présentant une valeur inestimable: abondantes ressources en eaux souterraines, paysages majestueux caractéristiques de la diversité biologique, architecture typique, grottes spectaculaires et très riches héritages archéologiques.

**Association marocaine pour la protection de l'environnement (ASMAPE)**

**Statut:** Candidate

**Point focal:** M. Bennis Abdelhadi, Président

B.P. 9331  
Rabat  
Maroc

**Téléphone:** (212) 7 774734, 7 774494

**Fax:** (212) 7 774667

**But et objectifs:** Créée en 1987 et basée à Rabat, l'ASMAPE contribue à une meilleure interprétation de la politique environnementale du Maroc. Elle diffuse des informations et sensibilise le public aux problèmes d'environnement en encourageant une participation plus large des citoyens à la mise en oeuvre de la politique dans le domaine de l'environnement. En liaison avec d'autres organisations et le monde de l'industrie et des affaires, l'ASMAPE organise des "campagnes d'information", des ateliers scientifiques, des démonstrations sur des questions spéciales et des campagnes de réhabilitation concernant des problèmes quotidiens. Elle publie également un bulletin d'information, des ouvrages spécialisés et différentes brochures.

### **Association monégasque pour la protection de la nature (AMPN)**

**Statut:** Candidate

**Point focal:** M. Eugène DE BERNARDI, Président

7, rue de la Colle  
"Les Arbousiers"  
Monaco 98000  
PRINCIPAUTE DE MONACO

**Téléphone:** (377) 92 056170

**Fax:** (377) 92 053245

**But et objectifs:** L'Association monégasque pour la protection de la nature est la seule ONG à Monaco s'occupant de protection de la nature et mettant en particulier l'accent sur les régions côtières et maritimes du pays. Son principal programme pour 1998 traite du problème de l'algue "*Caulerpa taxifolia*" et prévoit la réalisation d'études sur la culture des coraux. L'AMPN a un budget annuel de 250 000 francs français. Toutefois, tous les travaux scientifiques et techniques sont menés gratuitement par des scientifiques et techniciens membres de l'association.

### **Association de réflexion, d'échange et d'action pour l'environnement et le développement (AREA-ED)**

**Statut:** Candidate

**Point focal:** M. Mounir BENCHARIF, Président

2, rue Mouloud Zadi  
Alger 16006  
ALGERIE

**Téléphone:** (213) 2 744 101

**Fax:** (213) 2 744 101

**Adresse électronique:** area@ist.cerist.dz

**But et objectifs:** L'AREA-ED est une nouvelle organisation de portée nationale. Outre les diverses activités qu'elle mène pour promouvoir la protection de l'environnement dans le cadre du développement durable, elle fait office de secrétariat du REMED (Réseau d'échange multidisciplinaire pour l'environnement et le développement) qui compte 700 membres dans 40 points du monde entier.

**Association Tunisie Méditerranée pour le développement durable (ATUMED)**

**Statut:** Candidate

**Point focal:** M. Mohamed FAKHFAKH, Président

6 Impasse 1 rue Mosbah Jarbou  
El Manar II, Tunis 2092  
TUNISIE

**Téléphone:** (216) 1 886591

**Fax:** (216) 1 886488

**But et objectifs:** L'ATUMED est une association qui a été créée en juin 1996 dans le but de favoriser une meilleure sensibilisation aux questions d'environnement, un développement socio-économique sur la base de l'utilisation rationnelle des ressources naturelles et la protection de ces dernières pour garantir la durabilité des progrès.

**Chambers Group for the Development of Greek Isles (EOAEN)**  
***Epemeleteriakos Omilos Anaptyxis Hellenikon Nision***

**Statut:** Candidate

**Point focal:** M. H. MIHALAKIS, Président de la Chambre d'Hios

8, Argentzi Street  
Hios 8210  
GRECE

**Téléphone:** (271) 44330

**Fax:** (271) 44332

**But et objectifs:** Les objectifs de la Chambre sont d'évaluer les problèmes de développement des îles méditerranéennes et de promouvoir le développement durable des îles grecques en assurant une protection à long terme de leur environnement. La Chambre s'efforce aussi de promouvoir la coopération entre les îles, en particulier au sein de la région méditerranéenne, et d'appuyer l'introduction de mesures spéciales en vue de leur protection au niveau européen dans le cadre de la Conférence intergouvernementale pour le Traité européen et de la coopération euroméditerranéenne.

## **EcoPeace**

**Statut:** Candidate

**Point focal:** M. Gidon BROMBERG, Secrétaire général

2, El-Akhtar Street  
P.O. Box 56302  
E. Jerusalem 97400  
ISRAEL

**Téléphone:** (972) 2 6260841/3

**Fax:** (972) 2 6260840

**Adresse électronique:** ecopeace@netvision.net.ie

**But et objectifs:** EcoPeace est un forum régional d'ONG environnementales d'Egypte, d'Israël, de Jordanie et de Palestine qui travaillent toutes à promouvoir un développement écologiquement rationnel dans la région du Moyen-Orient. Fondée en décembre 1994, cette organisation a incorporé des organisations-cadres nationales et compte désormais plus de 200 membres. Elle s'occupe en particulier de promouvoir l'énergie renouvelable, de passer en revue différents projets intéressant la mer Morte, d'étudier des projets de développement dans l'est de la Méditerranée, de promouvoir la conservation et le recyclage de l'eau et d'autres questions.

## **Forum of the Mediterranean for the Environment and Sustainable Development (MED Forum)**

**Statut:** Candidate

**Point focal:** M. Zohir SEKKAL, Président

EcoMediterrània, 643, 3 Gran Via de les Corts Catalanes  
Barcelone 08010  
ESPAGNE

**Téléphone:** (34) 3 412 5599

**Fax:** (34) 3 412 4622

**Adresse électronique:** MED Forum@pangea.org

**But et objectifs:** MED Forum est un réseau d'organisations environnementales et écologiques méditerranéennes s'occupant de protéger et de conserver l'environnement. L'objet du réseau est de promouvoir l'application d'un modèle de développement durable qui permettra la gestion intégrée de la mer Méditerranée et de son littoral selon le principe d'une responsabilité conjointe. Présent dans 21 pays et comptant plus de 50 ONG, MED Forum est désormais considéré comme le réseau d'ONG le plus important du bassin méditerranéen.

## **Hellenic Institute of Environment, Desalination, Water re-use and Preservation (EIPA)**

**Statut:** Candidate

**Point focal:** M. Nick BAFITIS, Président

25, Trapezountos  
Koridallos 18121  
GRECE

**Téléphone:** (30) 1 5615565

(30) 1 5451701

**Fax:** (30) 1 5392999

**But et objectifs:** Le principal objectif de l'EIPA est la protection, l'assurance de la qualité, l'assainissement, le traitement et la conservation de l'eau.

## **International Energy Foundation (IEF)**

**Statut:** Candidate

**Point focal:** M. M. A. MUNTASSER, Président

B.P. 83617  
Tripoli  
Libye

**Téléphone:** (218) 21 31832-4

**Fax:** (218) 21 31831

**But et objectifs:** La International Energy Foundation est une organisation à but non lucratif qui a été fondée à Tripoli en 1989. Son objectif est de faciliter le transfert de recherche et de technologie dans tous les domaines de l'énergie, en mettant particulièrement l'accent sur les pays en développement. Elle organise en moyenne 10 réunions scientifiques par an, y compris des ateliers, des séminaires et des conférences internationales telles que la Conférence et exposition méditerranéenne sur le pétrole. Elle est ouverte à toutes les institutions professionnelles et éducatives, à l'industrie et aux organismes gouvernementaux s'occupant d'énergie et compte actuellement plus de 1 000 membres dans le monde entier. L'IEF est financée par des dons et des contributions.

### **Mouvement écologique algérien (MEA)**

**Statut:** Candidate

**Point focal:** M. Zohir SEKKAL, Président

17, rue Shakespeare  
Alger 16000  
ALGERIE

**Fax:** (213) 2 604650

**But et objectifs:** Créé en 1989, le Mouvement écologique algérien collabore étroitement avec de nombreuses organisations intergouvernementales telles que le PNUD, le PNUE, l'IUCN, le WWF et d'autres. Il fait partie du réseau arabe pour l'environnement et le développement basé au Caire et de l'Alliance mondiale pour la nature. Parmi les objectifs du MEA, il faut citer la protection de l'environnement, la gestion des écosystèmes, le développement durable et la gestion rationnelle de l'eau et des déchets. Le Mouvement s'efforce aussi activement d'associer les femmes et les jeunes au développement durable.

### **Observatory for Planning the Sustainable Development and the Organization of the Territory - University of Salerno (OPSAT)**

**Statut:** Candidate

**Point focal:** M. Francesco CITARELLA, Coordonnateur scientifique

Università degli Studi di Salerno, Via Ponte Don Melillo  
 Fisciano (SA) 84084  
ITALIE

**Téléphone:** (39) 89 962296

**Fax:** (39) 89 962138

**But et objectifs:** L'OPSAT est basé à l'Université de Salerne. Son principal objectif est d'aider la communauté scientifique grâce à l'acquisition de nouvelles connaissances sur divers thèmes centraux tels que l'emploi, la compétitivité et les modèles territoriaux de développement dans un contexte d'évolution rapide de la situation internationale et de la technologie. Il s'efforce de mettre les résultats des enquêtes et analyses à disposition des administrateurs, décideurs et représentants de l'industrie.